

Opéra Audit

Commissariat aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Paris

11, rue de Mogador
75009 PARIS
Tél. + 33 01 42 60 16 06
Fax. + 33 01 42 61 37 92

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

UNION FEDERALE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION-UNSA

21, rue Jules Ferry
93170 BAGNOLET

**UNION FEDERALE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION -
UNSA**

Siège social : 21, rue Jules Ferry - 93170 BAGNOLET

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres du Conseil National Fédéral,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil National Fédéral, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Fédérale de l'Industrie et de la Construction, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion***Référentiel de l'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période 1^{er} janvier 2023 à la date de l'émission de notre rapport.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment ceux applicables aux organisations syndicales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent des erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

6 – Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l’audit des comptes annuels

Il nous appartient d’établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, sans toutefois garantir qu’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative

liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 novembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

OPERA AUDIT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Girault', with a long horizontal stroke extending to the right.

Serge Girault

Bilan Actif

		31/ 12/ 2023			31/ 12/ 2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours	14 880		14 880	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques,mat. et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles	45 524	31 055	14 469	21 861	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	60 404	31 055	29 349	21 861
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				4 497
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	65 308		65 308	9 072
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	285 356	764	284 592	259 774	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	746 700		746 700	769 428	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 670		3 670	1 281
	TOTAL (II)	1 101 034	764	1 100 271	1 044 052
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 161 438	31 819	1 129 619	1 065 913
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/ 12/ 2023	31/ 12/ 2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	7 444	7 444
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	1 012 634	866 253	
Excédent ou déficit de l'exercice	39 453	146 381	
Total des fonds propres (situation nette)	1 059 531	1 020 078	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	1 059 531	1 020 078	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes			
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 736	39 559
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	4 852	3 776
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	2 500	2 500	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	70 088	45 835	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 129 619	1 065 913	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	39 452,59	146 381,12	
(1) Dont à moins d'un an	70 088	45 835	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1 / 2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	227 566	221 954
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	231 080	216 100
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	65 000	62 500
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	76 059	62 236
	Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 827	97	
Tot al des produits d'exploit at ion		601 533	562 886
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	417 487	294 921
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 110	1 067
	Salaires et traitements	29 936	30 585
	Charges sociales	7 288	8 342
	Dotation aux amortissements et dépréciations	11 272	10 400
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	120 075	99 275	
Tot al des charges d'exploit at ion		587 168	444 590
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 365	118 296

Compte de Résultat 2 / 2

		31 / 12 / 2023	31 / 12 / 2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 365	118 296
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 895	599
	Total des produits financiers	10 895	599
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		10 895	599
RESULTAT COURANT avant impôts		25 260	118 895
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	14 192	31 071
	Total des produits exceptionnels	14 192	31 071
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		3 585
	Total des charges exceptionnelles		3 585
RESULTAT EXCEPTIONNEL		14 192	27 486
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		626 620	594 556
TOTAL DES CHARGES		587 168	448 175
EXCEDENT ou DEFICIT		39 453	146 381
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat <p style="text-align: right;">TOTAL</p>			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole <p style="text-align: right;">TOTAL</p>			

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 129 619 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 626 620 euros et un total charges de 587 168 euros, dégageant ainsi un résultat de 39 453 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés :

- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 ;
- Et par le règlement 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Cotisations :

Le reversement de la quote-part revenant à l'Unsa Nationale ont été comptabilisées au débit d'un compte de charges.

Notes sur le bilan Actif

Autres créances :

Les autres créances s'élèvent à 285 K € et reprennent principalement :

- 184 K€ de créances relatives au paritarisme ;
- 60 K€ de cotisations à recevoir ;
- 24 K€ de créances relatives à l'UNSA Nationale (trop versé 2023 porté sur 2024).

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/ 12/ 202
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres			14 880			14 880
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			14 880			14 880
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	27 829					27 829
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 816		3 879			17 695
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	41 645		3 879			45 524
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	41 645		18 759			60 404

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/ 12/ 2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	8 452	9 276		17 728
	Matériel de bureau, mobilier	11 332	1 995		13 327
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 784	11 272		31 055	
TOTAL		19 784	11 272		31 055

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div> <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	764			764
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		764			764
TOTAL GENERAL		764			764
Dont dotations et reprises					
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div> <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles </div> </div>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/ 12/ 2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	65 308	65 308	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	215	215	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	285 141	285 141	
Charges constatées d'avance	3 670	3 670		
TOTAL DES CREANCES		354 334	354 334	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/ 12/ 2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	62 736	62 736		
	Personnel et comptes rattachés	1 955	1 955		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 808	1 808		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 090	1 090		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	2 500	2 500		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		70 088	70 088		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

	31/ 12/ 2023	31/ 12/ 2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	254 306	236 484	17 822	7,54
TOTAL	254 306	236 484	17 822	7,54

Charges à payer (avec détail)

	31/ 12/ 2023	31/ 12/ 2022	Variations	%
Emprunts obligat aires convert ibles				
Autres emprunts obligat aires				
Emprunts et dettes auprès des ét ablissem ents de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes ratt achés	18 378	24 238	(5 860)	24,1
Dettes fiscales et sociales	2 787	1 865	922	49,41
Dettes fournisseurs d'immobilisat ion				
Autres dettes				
TOTAL	21 165	26 103	(4 938)	18,9

Etat des fonds syndicaux

Etat des fonds syndicaux	Montant au 31/12/22	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/23
Fonds propres à l'ouverture	7 444			7 444
Réserves				
Report à nouveau	441 308	424 945		866 253
Résultat en instance d'affectation	424 945	146 385	424 945	146 381
Résultat de l'exercice	146 381	39 453	146 385	39 453
TOTAL	1 020 078	610 783	571 330	1 059 531

Notes sur le compte de résultat

Ressources annuelles

Les ressources annuelles de la Fédération se ventilent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant
Cotisations nettes de reversement	122 101
+ Subventions reçues	
+ Autres produits d'exploitation reçus	373 966
+ Produits financiers reçus	10 895
+ Autres produits exceptionnels	14 192
TOTAL	521 154

Les 374 K€ d'autres produits se composent principalement de 231 K€ de fonds reçus au titre du paritarisme, 65 K€ de partenariats et 76 K€ de transfert de charges.

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Informations générales

Effectif moyen

L'effectif moyen au 31/12/2023 était de 1 ETP.

Engagements pris en matières de pensions, retraites et engagements assimilés

Les engagements retraite des permanents au 31/12/2023 sont de 146 €.

Hypothèses retenues pour le calcul

Indemnité légale

Augmentation des salaires : 2 % constant

Taux d'actualisation : 3,25 %

Départ à la retraite : 65 ans

Taux de rotation : faible

Taux de charges sociales : 50 %